

Règlement Les Foul&es de L'Isle



Vendredi 08 Juin 2018
L'Isle Jourdain (32)

Le club **TRACKS Athlé – L'Isle Jourdain 32** organise **Les Foul&es de L'Isle**, sa 4^{ème} corrida pédestre le vendredi 08 juin 2018 dans les rues de L'Isle Jourdain. Tous les départs et arrivées des courses ont lieu à la place de la mairie : course des enfants de 1 et 2km respectivement à 19h00 et 19h30, 5km et 7.5km à 20h00, 10km à 21h00.

Le parcours du 5-7.5-10km, uniquement dans le centre-ville historique de L'Isle Jourdain, est une boucle fermée de 2 500 mètres sur route uniquement. Le parcours est disponible sur le site : www.lesfoulesdelisle.com .

La course des Foul&es de L'Isle est inscrite au calendrier FFA ainsi qu'au Défi Gersois 2018.

Les 3 courses 5-7.5-10km seront chronométrées par puce électronique.

1. Droits d'inscription et Inscriptions

Les droits d'inscription sont fixés à 6 euros* pour le 5km, 8 euros* pour le 7.5km et 11 euros pour le 10km. Majoration de +2 euros le jour de la course. *1 euro par dossard sera intégralement reversé à l'association **1 Maillot Pour La Vie** dans le cadre de l'opération « **dossard solidaire** »

Les inscriptions peuvent s'effectuer de 3 manières :

- par courrier jusqu'au Mardi 5 Juin 2018 à

*TRACKS Athlé, Les Foul&es de L'Isle,
4 rue Collette BESSON,
ZAE Pont Peyrin,
32600 L'ISLE JOURDAIN*

Chèque individuel établi à l'ordre de TRACKS ATHLE

- par internet sur www.lesfoulesdelisle.com ou sur www.chrono-start.com jusqu'au Mercredi 6 Juin 2018

- le jour de la course de 18h30 à 20h30 avec une majoration de 2 euros

Informations sur le site internet www.lesfoulesdelisle.com, par mail LesFoulesdeLIsle@tracks-athle.com ou par téléphone au 06.86.70.67.25.

Pour être complet, le dossier d'inscription devra contenir **obligatoirement** les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription dûment complété et signé
- le règlement des droits d'inscriptions
- un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** » datant de moins de moins de 1 an à la date de l'épreuve

ou présentation de la licence sportive en cours de validité : FFA (COMP, LOISIR, PASS’RUNNING), FF Triathlon, FF Course d’Orientation, FF Pentathlon Moderne, autres fédérations agréées si « athlétisme » ou « course à pied » **en compétition** est mentionné sur la licence en cours de validité.

Pour prendre le départ, chacun doit juger de son état de forme et se sentir capable de courir la distance choisie.

Tout dossier incomplet ne pourra donner suite à une inscription aux Foul&es de L’Isle.

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée par leurs parents pour les courses enfants de 1-2km. La course de 5km est ouverte aux mineurs nés avant 2004 inclus, celle de 7.5km et 10km aux mineurs nés avant 2002 inclus.

2. Retrait des dossards

Le retrait des dossards s’effectuera le jour de la course entre 18h30 et 20h30 en zone départ des Foul&es de L’Isle.

3. Sécurité, Orientation parcours et animation

- La Protection Civile de L’Isle Jourdain coordonnée par Bernard LASSERRE, forte d’une dizaine de personnes assure la sécurité des coureurs, du public
- une quarantaine de signaleurs coordonnée par la Police Municipale de L’Isle Jourdain vous accueillera et vous orientera sur les différents parcours
- Des kinés professionnels assureront des soins et aideront à la récupération après course.

Le port de casques et/ou écouteurs audio pendant les courses est strictement interdit (préconisation Fédération Française d’Athlétisme)

4. Responsabilité

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de la GMF via la FFA. Le simple fait de participer à la course implique le respect de règlement. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'incidents, d'accidents ou de vols pendant la manifestation y compris les défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

5. Droits à l'image

Les participants autorisent Les Foule&es de L'Isle à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sur le parcours en vue de toute exploitation directe ou indirecte sur tout support. Des photos seront prises pendant la course et seront visibles sur www.lesfouleesdelisle.com

Les infos personnelles sont destinées à l'association TRACKS Athlé et à ses partenaires.

6. Récompenses

Toutes les catégories d'âge Féminines et Masculines sont récompensées :

Sur les 7.5 et 10km,
les 3 premiers au scratch, les premiers de chaque catégorie Cadets, Juniors, Espoirs et les 3 premiers des catégories Séniors, Masters **tous âges confondus**

Sur le 5km,
les 3 premiers au scratch et les premiers de chaque catégorie

Un **challenge « entreprises »** (clubs, associations, sociétés, administrations...) récompensera les 3 entreprises les plus représentées à l'arrivée sur l'ensemble des 3 courses (5, 7.5 et 10km), ainsi que les 3 premières participant au **challenge solidaire** (au moins 2 euros du km parcouru par chaque représentant reversés intégralement à l'association **1 Maillot Pour La Vie** - plus de détails sur www.lesfouleesdelisle.com)

Un **challenge par équipe** (cumul des temps réalisés par les 4 membres de l'équipe) viendra également récompenser les 3 premières équipes sur le 10 km.